

**Projet « INNO'VERT – Développement de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert pour les jeunes, femmes et migrants à Tanger, Tétouan et Mdiq-Fnideq, Maroc »**

Réf : INNOVERT/006/CODESPA/MA

---

**TERMES DE REFERENCE**

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION EN ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE**

**I. Introduction :**

CODESPA est une organisation internationale de développement [www.codespa.org](http://www.codespa.org) et depuis 1985 nous cherchons des solutions à la pauvreté en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Nous travaillons directement avec les communautés locales en partenariat avec les secteurs public et privé pour créer des opportunités d'affaires et d'emploi. Grâce à la formation, à l'accès aux services financiers et au développement des marchés ruraux, nous aidons les plus vulnérables à naviguer de la pauvreté à la prospérité.

Notre mission est de permettre à 10 millions de personnes en Amérique latine, en Afrique et en Asie de passer de la pauvreté à la prospérité, grâce à notre modèle évolutif de développement des marchés ruraux et de soutien aux entrepreneurs ; leur fournir des connaissances, des services financiers et des opportunités de marché.

CODESPA est présent au Maroc depuis 1997, exécutant des projets visant à promouvoir des sources durables de travail et d'emploi dans les zones vulnérables dans trois régions du pays, à promouvoir des incitations dans différents domaines d'intervention tels que la promotion de l'entrepreneuriat verte, la formation et l'insertion professionnelle, le tourisme communautaire rural, entre autres.

Dans le cadre de son programme d'appui à l'entrepreneuriat vert, CODESPA sollicite une expertise technique pour accompagner un groupe de bénéficiaires dans la maîtrise des technologies solaires et l'optimisation de prototypes industriels.

**II. OBJECTIF ET TACHES DE LA CONTRACTATION :**

**1. Objectif de l'assistance :**

L'objectif est double :

- **Volet Formation :** Transférer les compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'installation et à la maintenance de systèmes durables en énergie photovoltaïque, solaire thermique et efficacité énergétique dans les bâtiments et les procédés.
- **Volet Assistance Technique :** Offrir un encadrement de haut niveau pour valider et améliorer les solutions techniques (prototypes) développées par les porteurs de projets.

**2. Responsabilités du prestataire**

Le prestataire garantit qu'il est en mesure de fournir d'une façon professionnelle les prestations décrites dans la présente assistance technique et se déclare libre de toutes restrictions légales et/ou de toutes obligations envers des tiers qui pourraient altérer, en tout ou partie, l'exécution de ses obligations.

- Le prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et les spécialistes ayant les qualités et les compétences professionnelles pour accomplir les tâches prévues dans le présent marché.
- Au titre de la présente prestation, le titulaire s'engage plus particulièrement à :
  - Prendre en charge les frais logistiques à savoir :
    - ✓ Tous les frais liés au tirage et à la reproduction de la documentation et des documents didactiques destinés aux participants devant servir de support aux différents modules proposés par le prestataire ;
- Respecter le planning horaire validé au préalable ;
- Dispenser les sessions de formations conformément aux orientations des fiches signalétiques et conformément au contenu de la formation qu'il a présenté dans son offre technique approuvée, et prendre en considération ses observations et ses remarques. Il est appelé à respecter les orientations pédagogiques et à adapter le contenu et la pertinence des thèmes tant au niveau théorique qu'au niveau pratique ;
- Axer la formation sur les aspects pratiques, tout en tenant compte des spécificités des modules proposés ;
- Assurer le suivi de l'assiduité des participants prévus pour chaque session de formation à l'aide de fiches de présence journalière à élarger par les bénéficiaires ;
- Les supports pédagogiques doivent s'aligner sur le contexte du plan de formation. Ils doivent obligatoirement comprendre :
  - Des apports théoriques et techniques.
  - Des exercices d'apprentissage.
  - Des études de cas pratiques.
  - L'ensemble doit garantir l'appropriation du contenu et sa transposition directe en milieu professionnel.
- Le montant proposé par le prestataire doit prendre en charge également les frais se rapportant :
  - Aux honoraires des formateurs.
  - Au transport, hébergement de l'équipe de formation.
  - A la production et l'impression des kits et des documents de formation.

### 3. Livrables attendus

Contrats	Produits	Jour calendaire	Produits à fournir
<b>1</b>	1er Produit	07	Plan de travail initial et calendrier général d'exécution de la prestation, précisant les étapes, les activités prévues et les modalités de coordination avec CODESPA.
	2 ème Produit	20	Rapport de diagnostic initial, incluant l'évaluation préliminaire des compétences des bénéficiaires, les besoins techniques identifiés et l'adaptation du contenu de formation
	3 ème Produit	90	Rapport intermédiaire sur le déroulement de la prestation, incluant les formations réalisées, les fiches de présence, l'état d'avancement des prototypes, les difficultés rencontrées et les recommandations techniques.
	4 ème Produit	120	Rapport final de la prestation, incluant le bilan des formations, les résultats de l'assistance technique, les supports finaux, les attestations de participation, ainsi que la présentation technique des 03 prototypes finalisés.

*Temps de la consultation : 120 jours calendaires (Un jour calendaire correspond à tout jour du calendrier, sans exception)*

## 4. Offre financière (Base de consultation)

Les candidats devront structurer leur offre selon les plafonds indicatifs suivants :

1. **Honoraires de formation** : Forfait journalier (groupe de 24).
2. **Expertise technique** : Forfait par jour d'assistance.
3. **Frais logistiques (Hébergement et Restauration)**

## 5. Modalités de soumission

Les candidats intéressés doivent transmettre :

- Une note méthodologique incluant les fiches de formation détaillées et un planning des formations.
- Le CV des experts mobilisés.
- L'offre financière détaillée incluant les deux missions (formation et accompagnement).

## III. METODOLOGIE :

L'exécution de l'assistance technique sera réalisée en coordination avec le représentant de CODESPA Maroc et la coordonnatrice technique du projet.

La méthodologie proposée devra être participative, pratique et adaptée aux besoins des bénéficiaires et à l'état d'avancement des prototypes. Elle devra notamment inclure :

- La révision des documents techniques disponibles relatifs aux prototypes ;
- La rencontre avec les bénéficiaires afin d'évaluer leurs compétences, besoins et contraintes techniques ;
- L'adaptation du contenu de formation aux profils des bénéficiaires et aux objectifs de la prestation ;
- La réalisation de sessions de formation théoriques et pratiques ;
- L'accompagnement technique des bénéficiaires dans le développement, l'amélioration et la finalisation des prototypes ;
- Le suivi régulier de l'avancement de la prestation, en coordination avec l'équipe de CODESPA.

## IV. FORME DE PAIEMENT DES SERVICES :

Le paiement total de la consultation sera effectué en dirhams marocains. Les paiements seront réalisés par tranche, conformément aux livrables établis dans les présents termes de référence, et après validation formelle de chaque livrable par CODESPA.

Echéance paiement	Livrable	% sur Total
Premier Paiement	Produit 1	10%
Deuxième Paiement	Produit 2	30%
Troisième Paiement	Produit 3	30%
Quatrième Paiement	Produit 4	30%
<b>TOTAL</b>		<b>100%</b>

## V. Forme de Prestation de Services :

La présente consultation s'inscrit dans le cadre d'un contrat de prestation de services et ne constitue en aucun cas un contrat de travail. Le consultant exécutera sa mission de manière autonome, sans lien de subordination avec la Fondation CODESPA.

Le consultant reste toutefois tenu de coordonner régulièrement avec l'équipe de CODESPA afin d'assurer le bon déroulement de la prestation, le respect des objectifs fixés et la livraison des produits attendus dans les délais prévus..

### ❖ Conditions contractuelles

Le consultant assumera les impôts, taxes et éventuelles cotisations sociales applicables conformément à la législation en vigueur. Le montant de la prestation devra inclure l'ensemble des charges liées à l'exécution de la mission.

## **VI. Propriété intellectuelle et diffusion de résultats et produits**

La propriété intellectuelle des produits générés dans le cadre de la présente consultation appartiendra à la Fondation CODESPA, sans préjudice de la reconnaissance de la contribution du consultant.

Toute diffusion, publication ou utilisation des résultats, documents, supports, prototypes ou produits générés dans le cadre de cette prestation devra être préalablement autorisée par CODESPA et respecter ses politiques et lignes directrices.

*Merci d'envoyer vos offres à l'adresse suivante :*

[marruecos@codespa.org](mailto:marruecos@codespa.org) en mentionnant dans l'objet du message « **INNOVERT/006/CODESPA/MA** »

**Date limite de réception des offres : 25 mai 2026 à 23h59, heure du Maroc.**